

Direction générale de l'aviation civile

Direction des services de la Navigation aérienne
Direction des opérations
Services de la Navigation aérienne région parisienne
Organisme Orly – Aviation générale
Service Aviation générale
Aérodrome de Lognes

Lognes, le 11 juin 2019

NOTE

A L'ATTENTION DE

Mmes et MM. les Présidents de club
Mmes et MM. les Chefs pilotes

Référence : SNA.RP/ORY/AG/LO/2019/029

Affaire suivie par : Thierry PEREZ
Thierry.perez@aviation-civile.gouv.fr
Tél. : 01 60 17 86 31 – Fax : 01 60 17 58 05

Objet : SIAE 2019.

A l'occasion du 53^{ème} SIAE, un dispositif de sûreté aérienne, défini dans le SUP AIP 109/19, dans d'éventuels NOTAM à paraître, et dans un protocole d'accord entre la DSNA et le CDAOA, est mis en place. L'activité liée au SIAE s'entend du **12 au 23 juin 2019**.

12 au 16 juin : vols de répétition et validation du dispositif.

17 au 23 juin : salon proprement dit.



Espace aérien : deux zones temporaires sont créés.

ZIT rouge SFC - FL 80t (protection du site du Bourget, comprenant la ZRT orange et la ZRT PARA).

ZRT bleue SFC-FL 080 (zone tampon de protection).

Actives du 12 au 16 juin de 07h30 à 15h30 UTC et du 17 au 23 juin de 06h00 à 17h30 UTC (horaires modifiables par les autorités militaires).

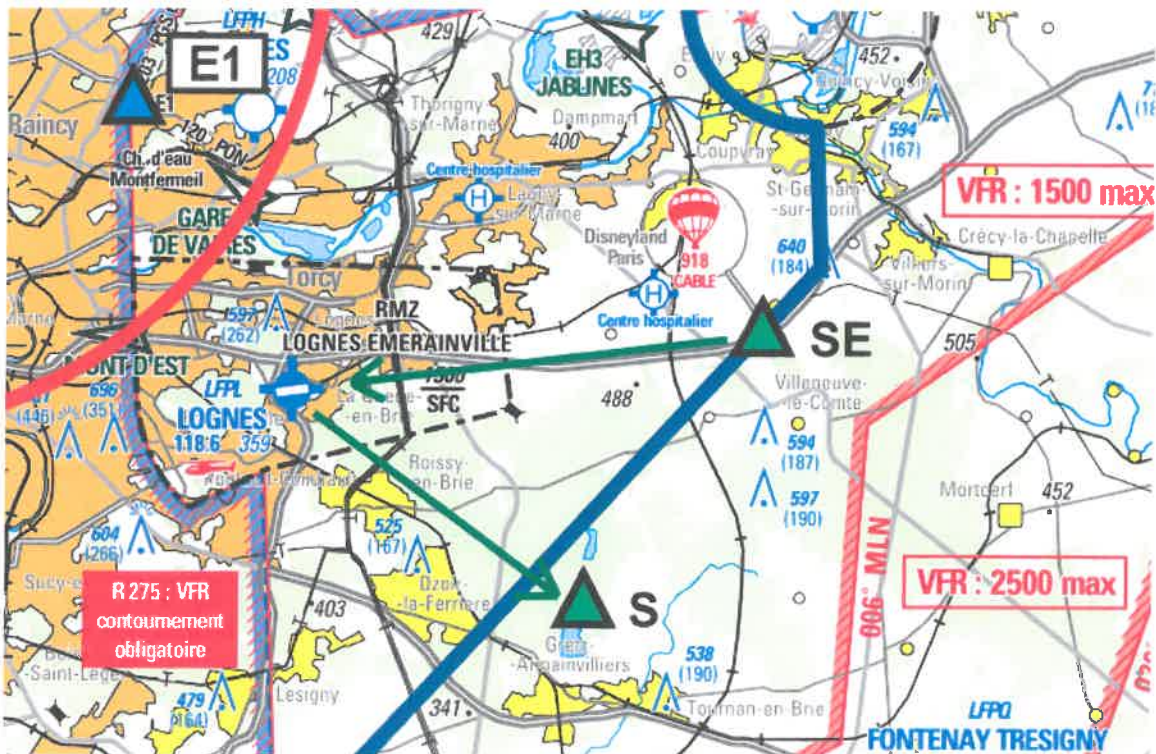
Principes relatifs à l'aérodrome de Lognes :

Pendant les Horaires ATS, dépôt d'une intention de vol à la fréquence au premier contact (indicatif, type aéronef, position, provenance, destination, intention, n° accréditation ...) ; afficher au départ ou à l'arrivée le code fourni par Lognes.

Hors horaires ATS afficher au départ ou à l'arrivée le code délivré par la C2A2 lors du dépôt de l'intention de vol (contact téléphonique avec la C2A2 obligatoire avant le décollage, numéro de téléphone publié par NOTAM).

Entrée dans la ZRT : par le point SE (sauf hélicoptères en provenance de Mont d'Est pour Lognes) avec contact 3 minutes avant.

Sortie de la ZRT : par le point S (sauf hélicoptères au départ de Lognes pour Mont d'Est).



SE	Echangeur sur l'autoroute A4	48°50'26"N, 002°48'58"E	Entrée/Sortie de ZRT pour les avions desservant le Bourget.	LOGNES TWR : 118.600 MHz. Hors horaires ATS de Lognes : LE BOURGET VFR 135.700 MHz
			Entrée de ZRT pour la desserte de Lognes.	LOGNES TWR : 118.600 MHz. Hors horaires ATS de Lognes : LE BOURGET VFR 135.700 MHz avant l'arrivée sur SE, puis LOGNES A/A
			Sortie de ZRT après MONT D'EST.	118.600 MHz
S	Extrémité Nord du lac d'Arminvilliers	48°45'58"N, 002°44'28"E	Sortie de ZRT au départ de Lognes	LOGNES (TWR ou A/A) : 118.600 MHz
				LOGNES (TWR ou A/A) : 118.600 MHz

Tours de piste : oui.

Transpondeur mode A et C obligatoire (code mode 3/A imposé).

Aéronefs non basés : FPL obligatoire pour entrer et sortir de la ZRT (envoyé aux adresses habituelles + LFXOYWYX, LFBWYWYX, LFXVYWYX).

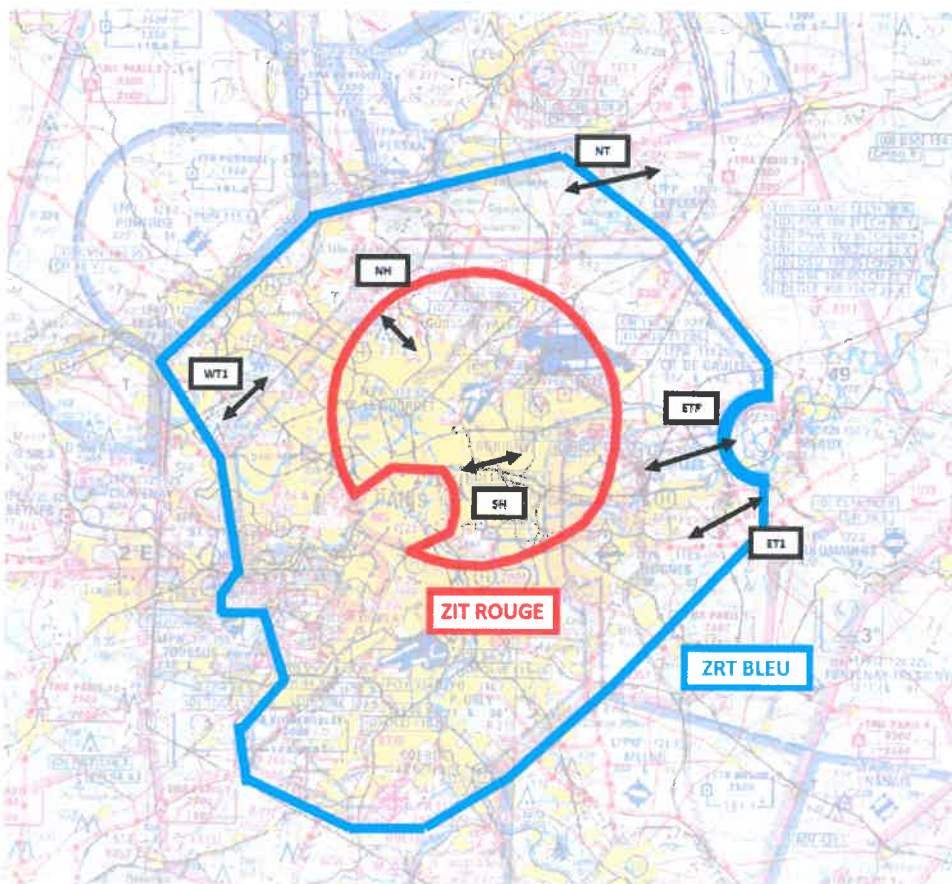
Pas de transit dans la ZRT sauf pour les vols au départ ou à destination de LFPB, LFPI et LFPL.

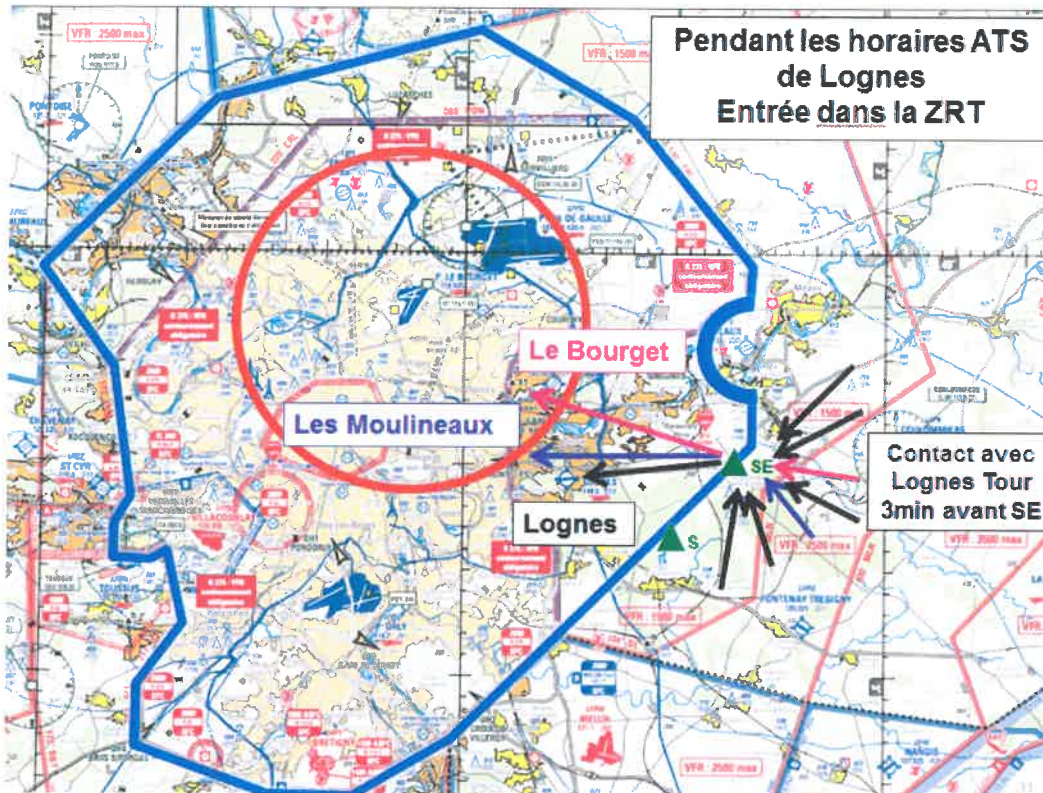
Activités interdites dans ZIT et ZRT (sauf celles autorisées par CDAOA) : aéromodélisme, travail aérien, voltige, parachutage, planeurs et moto-planeurs, parapentes (motorisé ou non), ULM, autogires, dirigeables, ballons (libres, captifs ou baudruches), deltaplanes, lâcher de lanternes, de fusées et tout autre appareil volant (motorisé ou non, habité ou non).

Aérodrome de Chelles : fermé.

Axes de guet à l'Est : des Epsilons de guet aérien seront en alerte en vol sur des axes à l'intérieur de la ZRT.

- L'axe **ETP (Principal) entre Meaux et Chelles** en contact avec le Bourget VFR 135,700.
- L'axe **ET1 (spare), entre Meaux et Lognes**, utilisé pour des raisons techniques, météorologiques, opérationnelles ou sécuritaires et en contact avec Lognes TWR 118,6. Cet axe est proche de la circulation d'aérodrome de Lognes.

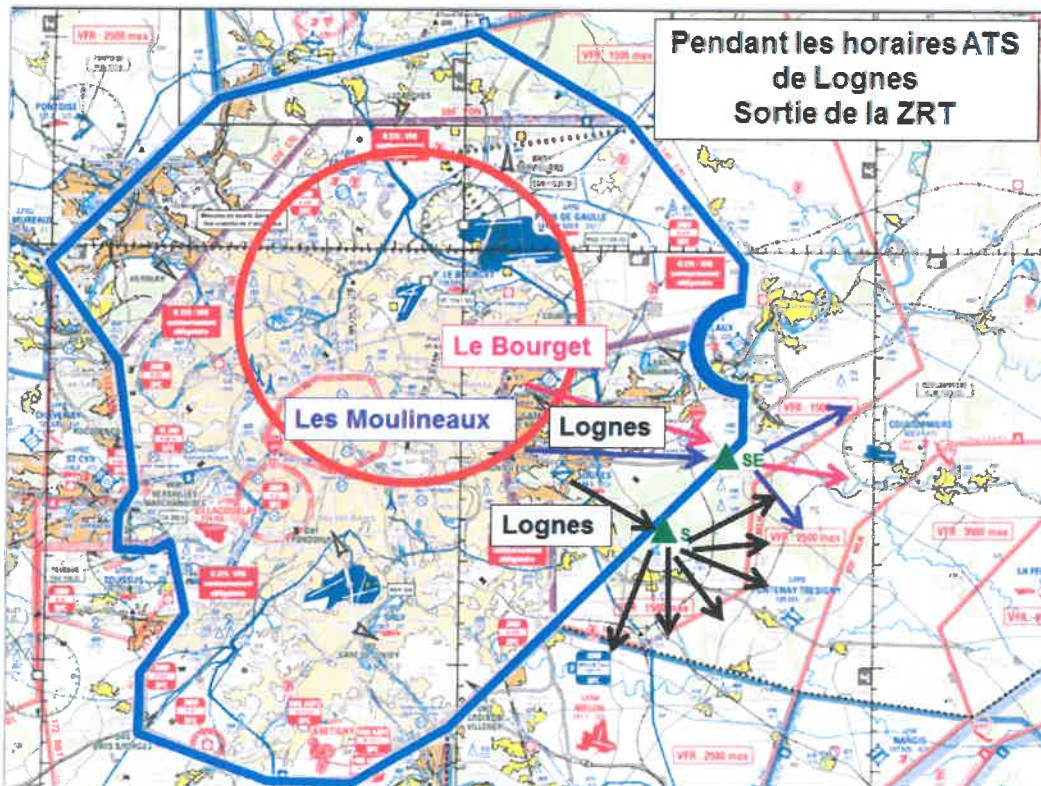




Rose : à destination du Bourget : avions seulement 118,6 jusqu'à SE puis 135,700.

Mauve : à destination de Mont d'Est : hélicoptères 118,6 jusqu'à Mont d'Est puis 118,5.

Noir : à destination de Lognes : 118,6.



Rose : en sortie de ZRT par SE : avions seulement en provenance du Bourget transférés sur 118,6 à E1.

Mauve : en sortie par Mont d'Est puis SE : hélicoptères transférés sur 118,6 par Issy-Les-Moulineaux.

Noir : en sortie de ZRT par S : aéronefs au départ de Lognes 118,6.

NB:

- Les dates et horaires d'activation des ZRT, ZIT peuvent être modifiés par NOTAM.
- Pour des raisons de sûreté, les activités VFR pourront être suspendues sans préavis par les autorités militaires.

A ce jour, ci-après les NOTAM publiés concernant le SIAE :

LFFA-E1169/19

Q) LFFF/QFALT/IV/NBO/ A/000/999/4849N00237E005

A) LFPL LOGNES EMERAINVILLE

B) 2019 Jun 12 07:30 C) 2019 Jun 23 17:30

E) SALON INTERNATIONAL DE L'AERONAUTIQUE ET DE L'ESPACE DU BOURGET - SUP AIP AIRAC 109/19 :

OBJET : MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'ESPACES AERIENS ET RESTRICTIONS AERODROME.

LES COORDONNEES TELEPHONIQUES DU CDC DE REMPLACEMENT SERONT PUBLIEES DANS UN NOTAM DISTINCT.

CE SUP AIP EST DISPONIBLE SUR WWW.SIA.AVIATION-CIVILE.GOUV.FR.

LFFA-R1485/19

Q) LFFF/QRTCA/IV/ BO/AW/000/080/4852N00225E026

A) LFPB PARIS LE BOURGET

B) 2019 Jun 12 07:30 C) 2019 Jun 23 17:30

E) ADDITIF SALON INTERNATIONAL DE L'AERONAUTIQUE ET DE L'ESPACE DU BOURGET - SUP AIP AIRAC 109/19 :

CONTACT POUR LA PENETRATION DES ZRT CREES PAR LE SUP AIP AIRAC

109/19 RELATIF AU DISPOSITIF PARTICULIER DE SURETE AERIENNE POUR LE 53EME SIAE 2019.

PENDANT LES HORAIRES D'ACTIVATION DES ZONES PUBLIEES DANS LE SUP AIP 109/19, LA C2A2 (CELLULE DE COORDINATION DE L'ACTIVITE AERIENNE) EST JOIGNABLE AUX NUMEROS SUIVANTS :

TEL. : 01 41 44 59 53 OU 01 41 44 59 54 (PENDANT LES CRENEAUX D'ACTIVATION)

PORT. 0033 (0)6 31 65 38 12/ 0033 (0)6 31 67 04 00 (HORS CRENEAUX D'ACTIVATION)

MAIL : C2A2.SIAE(A)GMAIL.COM

DETACHEMENT DE LIAISON ARMEE DE L'AIR :

CHEF DES DL : 0033 (0)6 68 08 47 89

BOURGET (LFPB) : 0033 (0)6 64 48 95 82

LE PLESSIS (LFPP) : 0033 (0)6 84 71 10 97

ISSY LES MOULINEAUX (LFPI) : 0033 (0)6 72 61 52 92

LOGNES (LFPL) : 0033 (0)6 64 41 73 98

MEAUX (LFPE) : 0033 (0)6 69 16 75 55

MELUN VILLAROCHE (LFPM) : 0033 (0)6 84 71 01 45

ORLY (LFPO) : 0033 (0)6 84 71 33 32

PERSANT-BEAUMONT (LFPA) : 0033 (0)7 87 01 29 43

PONTOISE (LFPT) : 0033 (0)6 64 03 91 86

PARIS CDG (LFPG) : 0033 (0)6 84 71 32 36

TOUSSUS (LFPN) : 0033 (0)6 68 08 39 46

CHAVENAY (LFPX) : 0033 (0)6 84 71 23 26

SAINT-CYR (LFPZ) : 0033 (0)6 64 48 37 61

F) SFC

G) FL080

Cordialement.


 Chef circulation aérienne Lognes
 Thierry PEREZ

Copie : M. le chef du service SNA-RP/ORY/AG
 Contrôleurs de Lognes